



Commune de
Momignies



Document de travail
pour le Groupe de
Travail
«Environnement,
Patrimoine et
Tourisme»

Les 9 et 16 avril 2024

PCDR

Programme Communal de Développement Rural

MOMIGNIES

pcdr-momignies.info

L'objectif de ce Groupe de Travail,
réparti sur deux séances, est :

- d'apporter des éléments pour mieux comprendre et valider le constat posé,
- de définir avec les participants des objectifs de développement pour l'Entité
- et d'imaginer des projets sur le terrain qui répondent aux objectifs.

Ensemble,
penchons nous
sur le présent
mais également
sur l'AVENIR de
notre belle
Commune !



DR(EA)²M

Momignies, une nature préservée, des paysages intacts

La commune de Momignies profite d'un territoire vert, caractérisé par une grande proportion de **bois** (près de 3000 hectares) et d'**herbages** quadrillés de haies vives et bosquets. Située à cheval sur trois vallées, de l'Oise et de la Wartoise, de l'Helpe Majeure et de l'Eau Blanche, Momignies c'est aussi un pays de sources, de **mares et d'étangs**.

Preuve en est : environ 50% du territoire dispose d'une reconnaissance d'intérêt paysager, près d'un quart du territoire est inscrit en zone Natura 2000, 6 sites disposent d'un Grand Intérêt Biologique (~54 ha), et la participation aux Mesures Agro-Environnementales est relativement élevée grâce à des pratiques agricoles de pâturage raisonné extensif qui maintient ses éléments bocagers...

Des initiatives pour l'environnement, à renforcer

Même si la commune est relativement épargnée par l'artificialisation, qui fait des ravages ailleurs en Wallonie, ses habitants pointent du doigt d'autres menaces qui pèsent sur son milieu naturel : la **disparition des haies** dans le bocage, le manque de garde-champêtre, une **mauvaise gestion des étangs** et la disparition des mares, un manque d'entretien des cours d'eau, des dépôts clandestins de **déchets**, une mauvaise qualité de l'eau de distribution à Macon, une épuration partielle des eaux usées, etc.

Plusieurs opérations sont en cours du côté communal: le Plan Maya, les subventions BiodiverCité pour la semaine de l'Arbre, la verdurisation des cimetières, le PCDN (en 2013)... Et de façon parallèle, plusieurs associations citoyennes bénévoles travaillent sur le terrain; citons notamment Le Cercle naturaliste des Amis de l'Arboretum (CNABH asbl) qui a participé à la création d'un bel arboretum didactique le long du RAVeL et travaille à l'aménagement de mares. A côté, on remarquera que le **GAL de la Botte du Hainaut** (qui travaillait notamment sur la gestion intégrée des étangs ou sur l'agriculture familiale durable) n'a malheureusement pas été renouvelé pour la période 2024-2030.

Face à ces constats, différentes pistes d'action peuvent être formulées pour la préservation des éléments bocagers, des forêts et des milieux aquatiques et une meilleure sensibilisation citoyenne : **renforcer le service environnement** de la commune (embaucher un éco-conseiller), mieux encadrer la gestion des étangs et des mares, **encourager le dynamisme citoyen** pour la mise en place d'actions et projets en faveur de l'environnement (lancer des appels à projet), créer une nouvelle structure pour la protection de l'environnement (ex : CRIE, GAL, etc.)...

Une transition énergétique à amorcer

L'augmentation de la production d'énergie issue de sources renouvelables est un objectif pour tous les territoires. A ce titre, Momignies pourrait être qualifié d'être « à la traîne ». Sa production **renouvelable est en effet peu élevée** et se limite à une seule source, le photovoltaïque. Actuellement, aucune éolienne n'est implantée sur son territoire, et ses habitants voient d'un mauvais œil les projets qui espèrent s'y implanter.

Second constat : la dépendance de la commune aux énergies fossiles est à ce stade particulièrement élevée étant donné la forte dépendance à la voiture et un parc de logements particulièrement ancien et énergivore. Des pistes de **mobilité alternative** ont été amenées lors du troisième groupe de travail. En ce qui concerne les logements, l'atout d'avoir conservé le bâti traditionnel implique en retour un **grand défi de rénovation énergétique des bâtiments**.

Sa population est consciente de ces enjeux, et plusieurs pistes de projets ont déjà été formulées. Notamment, une plus grande **valorisation des ressources locales en bois** et biomasse pour le chauffage. On pourra aussi ajouter : la création de **projets citoyens** de production d'énergie (actuellement pas de coopérative en Botte du Hainaut), le développement d'une filière d'éco-construction / **éco-rénovation** avec des matériaux naturels locaux, la promotion de nouvelles façons d'appréhender son logement comme la **division des grandes bâtisses en logements collectifs**...

Le **Plan Energie-Climat** de la commune est en passe d'être élaboré. Même si Momignies n'a pas adhéré à la Convention des Maires, elle vient d'engager un coordinateur POLLEC en charge de la mise en œuvre de cette politique locale Energie Climat. Dans ce cadre, la mise en place d'un Comité de suivi et de pilotage citoyen est fortement recommandé ; la **mobilisation des citoyens** à ce titre est une étape cruciale pour que la stratégie soit ajustée aux réalités de terrain !

Patrimoine immobilier culturel : à mettre en lumière

Comme déjà mentionné, le bâti ancien traditionnel a été bien conservé à Momignies. D'ailleurs, une centaine de bâtiments sont repris à l'Inventaire du Patrimoine Immobilier Culturel. Par ailleurs, la commune compte 4 bâtiments et 6 sites classés. Parmi ceux-ci, l'ancienne Brasserie Février (bâtiment à haut potentiel qui cherche repreneur), le Château d'Imbrechies et le fameux Tilleul de Macon.

Si l'on écoute la population, de nombreuses anciennes bâtisses nécessitent une rénovation (notamment la Brasserie de la Thiérache) et le « Petit Patrimoine » manque parfois d'entretien ou de mise en valeur. Le passé artisanal de Momignies (forges, brasserie, saboterie, verre...) pourrait-il également être mis davantage en lumière ?

Les Mominiens sont aussi très attachés à leur histoire et mentionnent régulièrement leur « devoir de mémoire ». Leur histoire est intimement liée à la seconde guerre mondiale car c'est par leur territoire que les troupes américaines ont libéré la Belgique en 44 (d'ailleurs un petit musée situé à Monceau-Imbrechies commémore cet épisode historique), mais aussi liée à son statut de commune frontalière et aux anciennes douanes (mises à l'honneur dans le film « Rien à Déclarer »). Le potentiel touristique de ce site de la douane de Courquain n'est d'ailleurs, selon eux, pas suffisamment exploité.

Un potentiel touristique peu exploité...

La commune ne manque pas d'activités de promenades balisées, de recoins pour faire le plein de nature (arboretum, étangs, forêts, réserve naturelle), de produits du terroir (escavèche, escargots...) ou de patrimoine (châteaux, anciennes douanes, ancienne brasserie). Pourtant, il est difficile de recenser la moindre entreprise ou office de tourisme. Le Château-Ferme de Macon, lieu central d'hébergement touristique à Momignies abriterait l'association pour la Promotion du Tourisme, la Conservation de la Nature et la Sauvegarde du Cadre de Vie en Thiérache. Toutefois, les informations à ce propos sont très difficiles à trouver.

D'ailleurs, la commune de Momignies dénote vis-à-vis de ses communes voisines de la Botte ou du sud du Namurois par sa faible attractivité touristique. Pourtant, comme dit précédemment, la commune présente de bons points d'intérêt tant pour un tourisme nature qu'un tourisme patrimonial ainsi qu'une offre raisonnable d'hébergements touristiques. Ce contraste avec les communes voisines met en évidence qu'un travail est nécessaire au niveau de la communication de la commune sur ses espaces et activités de loisir, de séjour et récréation, et ainsi accroître sa touristicité.

Un nouveau Parc National : des opportunités à saisir ?

A ce propos, Momignies fait partie du territoire du tout nouveau Parc National de l'Entre-Sambre-et-Meuse (sélectionné en 2023). L'un des principaux objectifs de ce parc est de développer l'écotourisme, pour valoriser « en douceur » le patrimoine naturel et apporter un « potentiel de développement socio-économique pour la région ».

Ce Parc National va sans doute permettre de mettre en place des **aménagements et infrastructures** destinés à améliorer l'accueil touristique des visiteurs et faciliter leurs déplacements... Le développement touristique devrait aussi amener des **retombées positives pour le secteur de l'HoReCa et du commerce**. Toutefois, la population locale a **quelques craintes** : notamment, par rapport à la prolifération de gîtes, à la hausse des prix des achats courants, d'accessibilité à l'immobilier ou de saisonnalité dans l'économie locale...

Il semblerait dès lors plus que pertinent que des groupes de travail trouvent place dans le cadre de cette opération de développement rural pour **élaborer une stratégie de développement touristique** à l'échelle communale, afin de **saisir les opportunités** qu'offre la mise en place du Parc mais d'en **mesurer/maîtriser ses répercussions pour la vie et l'économie locales à Momignies...**



Ensemble penchons-nous sur le présent
mais surtout l'AVENIR de notre belle Commune

PCDR MOMIGNIES

PROGRAMME COMMUNAL DE DÉVELOPPEMENT RURAL



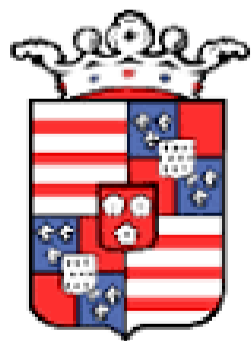
Environnement, Patrimoine et Tourisme

Soirée 1 : mardi 9 avril 2024

Soirée 2 : mardi 16 avril 2024

L'agent relais de l'ODR à
l'Administration communale
Sandra Sterckx
060/51.04.47
sandra.sterckx@momignies.be

Les agents de développement de la
Fondation Rurale de Wallonie
CONSTANT Thomas et HIGNY Florian
071/66.01.90
t.constant@frw.be et f.higny@frw.be



Commune de
Momignies



DR(EA)²M